

La double phrase suivante est grammaticalement intéressante : « *In de wildernis telt maar één wet : eten of (worden) **gegeten** worden* » (« *Dans la nature sauvage, il n'y a qu'une seule loi qui compte : manger ou être mangé* »).

On y trouve notamment, dans la deuxième phrase, la forme verbale « **GEGETEN** », participe passé (tout à fait irrégulier) provenant de l'infinitif « **ETEN** », qui fait l'objet des « temps primitifs » des verbes dits « forts ». Cette phrase est à la **voix passive**, d'où l'utilisation de l'auxiliaire « **WORDEN** » au lieu de l'auxiliaire « **ZIJN** ». N'oublions pas que, si une phrase commence en néerlandais par un complément (« In de wildernis »), on doit procéder à une « **INVERSION** », le sujet (ici « één wet ») inversant sa position (le sujet est en général le mot N°1 de la phrase) avec le verbe (ici « telt ») et passant donc derrière lui.

